

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2023/32

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois
le JEUDI 11 MAI à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 27 Avril 2023
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. EVRARD Dominique (proc. Mme CHRISTIAENS Michèle), M. DUBIEZ Francis
(proc. M. MONBAILLY Vincent).

M. LELIEVRE Serge, M. GUCHE Francis, absents excusés.

Mme QUENON Sophie, absente non excusée.
M. TEN Arnaud, absent non excusé.

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MAINTENANCE EN MILIEU URBAIN DU DÉPARTEMENT POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU BOURG- CENTRE (tranche optionnelle n° 3)

La séance ouverte, Madame le Maire propose de solliciter auprès du Département
une subvention au titre de la maintenance en milieu urbain dans le cadre des travaux
de requalification du bourg centre (tranche optionnelle n° 3 : rue Pasteur en partie et
rue Victor Hugo).

L'estimation des travaux éligible est de 369.612,50 € HT.
La subvention sollicitée est de 184.806,25 €.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette
proposition et autorisent Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires
auprès de Monsieur le Président du Département du Pas-de-Calais.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 12/05/2023
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le **12 MAI 2023**
et publication ou notification
du **12 MAI 2023**

Le Maire

Joëlle DELRUE



Procédure de réception en préfecture
052-216205344-20230511-202332-DE
Date de télétransmission : 12/05/2023
Date de réception préfecture : 12/05/2023